

EMPLACEMENT CAMPING – TARIFS 2020

Les arrivées se font entre 14h et 19h et les départs avant midi

	Hors saison 1/4 au 3/7 24/8 au 31/10	Saison 4/7 au 23/8
Forfait 1 * Emplacement, 1 ou 2 personnes, électricité (6A)	19,00	25,00
Forfait 2 * Emplacement, 1 ou 2 personnes	15,00	20,00
Forfait 3 * Emplacement, 1 personne, électricité (6A)	15,50	
Forfait 4 * Emplacement, 1 personne	12,00	
Pers suppl de plus de 7 ans	4,50	6,00
Enfant de 1 à 7 ans	2,50	4,00
Bébé de – de 1 an	0,00	0,00
Animal Tenu en laisse sur tout le car	1,00 mping et besoins ramasse	2,00 és
Visiteur Pas d'accès piscine, véhicule	2,00 e à l'extérieur	2,00
Taxe de séjour (18 ans et +)	0,20	0,20
Option « premium » (séjour de 7 nuits minimum) 1 table + 4 chaises + réfrigérateur + barbecue	8,00	8,00

^{*} L'emplacement comprend 1 véhicule maximum (voiture, camping-car, van).

Modalités d'occupation de l'emplacement emplacements "Camping-Les Caravaning" comprennent la location d'un emplacement pour un camping car, une tente ou une caravane, le parking pour un véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil et aux sanitaires. Le prix du forfait "camping" comprend 1 ou 2 personnes, 6 personnes maximum par emplacement étant admises. emplacements sont loués à partir de 14h iusqu'à 12h le lendemain. Toute arrivée avant 14h sera facturée. Tout départ audelà de l'horaire prévu entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire. Les réservations sont prises pour un minimum de 7 nuitées. Toute personne non inscrite au contrat pourra se voir refuser l'accès au terrain de camping.

Modalités de règlement : toute demande de réservation doit être formulée par écrit et accompagnée du règlement d'un acompte de 25% (avec un minimum de 30€). Toute réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception d'une confirmation d'inscription émise par le camping. Le solde devra être réglé le jour de l'arrivée. A partir du 2^e jour du séjour, sauf si le client a prévenu de son retard, la location est considérée annulée, et la direction se réserve le droit de disposer de l'emplacement.

<u>Modes de paiement</u> : chèque bancaire, chèque vacances, carte ou virement bancaire.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Toutes les sommes versées sont acquises au profit du camping. Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où ils ont été déterminés. Les prix TTC n'incluent pas la taxe de séjour.

<u>Assurance</u>: Le locataire atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un

contrat responsabilité civile privée couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés. Le camping du Balcon de la Baie décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc..., et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du Réservant.

Annulation: Toute annulation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception. Vous disposez d'un délai de sept jours pour annuler votre réservation. Passé ce délai, l'acompte ne sera pas remboursé.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire l'assurance annulation ou interruption de séjour qui vous est proposée lors de la réservation : contrat « annulation et interruption de séjour » auprès du cabinet d'assurance TOLEDE (voir document téléchargeable sur notre site internet) ou au 02 48 65 93 95.

Conditions générales : Chaque personne est tenue de respecter le règlement intérieur sous peine de se voir expulsé. Slip de bain ou boxer obligatoire à la shorts de bain ou piscine. Shorts. bermudas strictement interdits. enfants (mineurs) ne devront en aucun cas être laissés seuls au camping. Le conserve auelaues emplacements tous les jours pour les clients de passage sans réservation. Ils doivent se présenter à partir de 14h.

Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation sous réserve de disponibilité. Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables entre elles.

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : Médicys, Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice 73, boulevard de Clichy - 75009 Paris.